

Pada Blabla n° 46

15 octobre 2019

TABLE DES MATIÈRES

ÉDITO	2
ON Y ÉTAIT	2
À la 6 ^e édition de la conférence autisme et scolarisation à l'IUT de Valence (5 octobre).....	2
ON Y SERA	3
À l'agora « Difficultés avec les changements, rigidité, persévération, intérêts limités, difficultés de réciprocité... Pourquoi cela se produit-il souvent chez les personnes avec autisme » (15 octobre)	3
Au comité de pilotage de la plateforme de répit des aidants des PEP SRA Drôme (18 octobre)	3
SUR LE SITE D'AUTISME FRANCE	3
L'expérience du Nouveau-Brunswick est inspirante en matière d'inclusion scolaire	3
Une mallette pédagogique aide à la scolarisation des enfants autistes en pays de la Loire	5
Dans la Marne, les deux territoires 100% inclusifs s'engagent sur un programme ambitieux	6
AGENDA	9
CONTACT	9

ÉDITO

L'automne est là. Les feuilles à peine tombées décorent les jardins. Dans trois mois à peine, ce sera Noël.

Au mois de mars, Véronique Ceresoli, membre de notre association, a rencontré les responsables du magasin U d'Annonay pour les sensibiliser aux difficultés des personnes autistes dans les lieux bruyants et violemment éclairés. Suite à cela, le magasin a décidé : **« afin de favoriser l'accès de notre magasin aux personnes atteintes d'hyper/hypo-sensibilité, tels que l'autisme, nous atténuerons la luminosité, nous éteindrons la sono et le personnel minimisera tout bruit »**. Cette décision concernait une heure, un jour par semaine. Suite au succès de l'opération, ce temps a augmenté.

Bientôt les supermarchés mettront en rayons leurs cadeaux de Noël. Nous vous suggérons de rencontrer les professionnels de votre supermarché habituel et de leur parler de cette initiative, afin que toutes les personnes (enfants et adultes) autistes puissent avoir un temps pour choisir leurs cadeaux.

Jeanne-Marie Minodier

ON Y ÉTAIT

À la 6^e édition de la conférence autisme et scolarisation à l'IUT de Valence (5 octobre)

Un franc succès pour cette conférence à deux voix : Gwendoline Girodin, psychologue spécialisée dans les troubles des apprentissages et la prise en charge en éducation structurée, a tout d'abord brossé le tableau clinique de l'autisme en lien avec les apprentissages et les implications du mode de pensée autistique pour la scolarisation. Ensuite, Delphine Mauuary-Maetz, enseignante spécialisée et coordinatrice du dispositif ULIS du Collège de Beaumont, a adopté une nouvelle formule pour cette année : partir des expériences ou des questions des participants pour donner des pistes, des idées et des exemples vécus qui soient relativement typiques de ce que peuvent vivre les personnes qui accompagnent les élèves avec TSA dans leur scolarisation.

Cette année l'amphithéâtre était rempli, et après avoir ajouté des chaises, nous avons dû nous résoudre à refuser des personnes. Nous en étions navrés, mais pour des raisons de sécurité, il ne nous était pas possible de laisser les gens s'asseoir dans les escaliers par exemple. Si cette conférence a lieu l'an prochain, nous vous proposerons de vous inscrire afin d'éviter cette situation.

Les services de l'Éducation Nationale ont cette année relayé notre information auprès des écoles primaires, et ont accepté que le temps de cette conférence puisse être compté dans le cadre des réunions de travail. Nous les en remercions. C'est une excellente nouvelle pour tous : en reconnaissant aux personnes qui se déplacent sur leur temps libre leur investissement pour leur travail, tout le monde gagne au final en efficacité. Car il est certain qu'un accompagnant averti en vaut deux et c'est bien pour cela que nous organisons cette conférence.

Cécile Metge

ON Y SERA

À l'agora « Difficultés avec les changements, rigidité, persévération, intérêts limités, difficultés de réciprocité... Pourquoi cela se produit-il souvent chez les personnes avec autisme » (15 octobre)

Le 15 octobre 19h, à la Maison Relais Santé de Valence, nous vous proposons une Agora animée par Maëva Roulin neuropsychologue clinicienne, sur le thème : difficultés avec les changements, rigidité, persévération, intérêts limités, difficultés de réciprocité Pourquoi cela se produit-il souvent chez les personnes avec autisme ? » Les fonctions qui nous permettent de nous adapter à toutes les situations nouvelles sont les fonctions exécutives. Dans les troubles du spectre de l'autisme, celles-ci se développent de façon atypique. Quelles sont les particularités au niveau cérébral ? Comment cela se manifeste-t-il au niveau des comportements ? Quels sont les impacts en vie quotidienne ?

Au comité de pilotage de la plateforme de répit des aidants des PEP SRA Drôme (18 octobre)

SUR LE SITE D'AUTISME FRANCE

L'expérience du Nouveau-Brunswick est inspirante en matière d'inclusion scolaire

Depuis 30 ans, le Nouveau-Brunswick a fermé ses établissements spécialisés pour accueillir tous les élèves handicapés au sein des établissements ordinaires. Son expérience est riche d'enseignements pour rendre l'école française vraiment inclusive.

Durant l'année écoulée, deux colloques sur l'éducation inclusive ont invité des représentantes de la province du Nouveau-Brunswick (Canada). Elles ont témoigné de leur politique menée depuis plus de 30 ans sur la petite enfance. Le 10 juillet, à l'université d'été de l'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), Nathalie Léger, agent pédagogique au sein du Partenariat d'apprentissage en autisme du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick est ainsi venue compléter la présentation faite par sa directrice, Isabelle Cowan, en octobre dernier au colloque « Ensemble ! Regard international sur une école inclusive ».

L'inclusion scolaire a été redéfinie en septembre 2013 comme une « *politique globale afin de pouvoir répondre aux besoins particuliers de chaque élève en matière d'éducation* » (texte législatif en téléchargement ci-dessous). Cette politique est fondée sur le principe selon lequel chaque élève est en mesure d'apprendre. L'inclusion scolaire doit être :

- Individualisée, en mettant l'accent sur les forces et les besoins particuliers de l'élève ;
- Basée sur la conception universelle des apprentissages c'est-à-dire la multiplication des approches, du matériel, des stratégies, des ressources et des outils utilisés proposés à tous les élèves, qu'ils soient en situation de handicap ou non ;

- Mise en œuvre par un personnel scolaire formé aux besoins éducatifs particuliers et capable de s'adapter.

Tous les élèves à l'école du quartier

L'inclusion scolaire repose sur le postulat que chaque élève peut apprendre et doit pouvoir le faire avec ses pairs dans son école de quartier *« mais que tous les enseignants ne peuvent avoir toute l'expertise requise pour répondre aux besoins individuels de tous les élèves. Quand la compétence légitime de l'enseignant est dépassée, notre fonctionnement exige la collaboration entre professionnels dans le cadre d'un plan d'intervention individualisé »*, précise Isabelle Cowan.

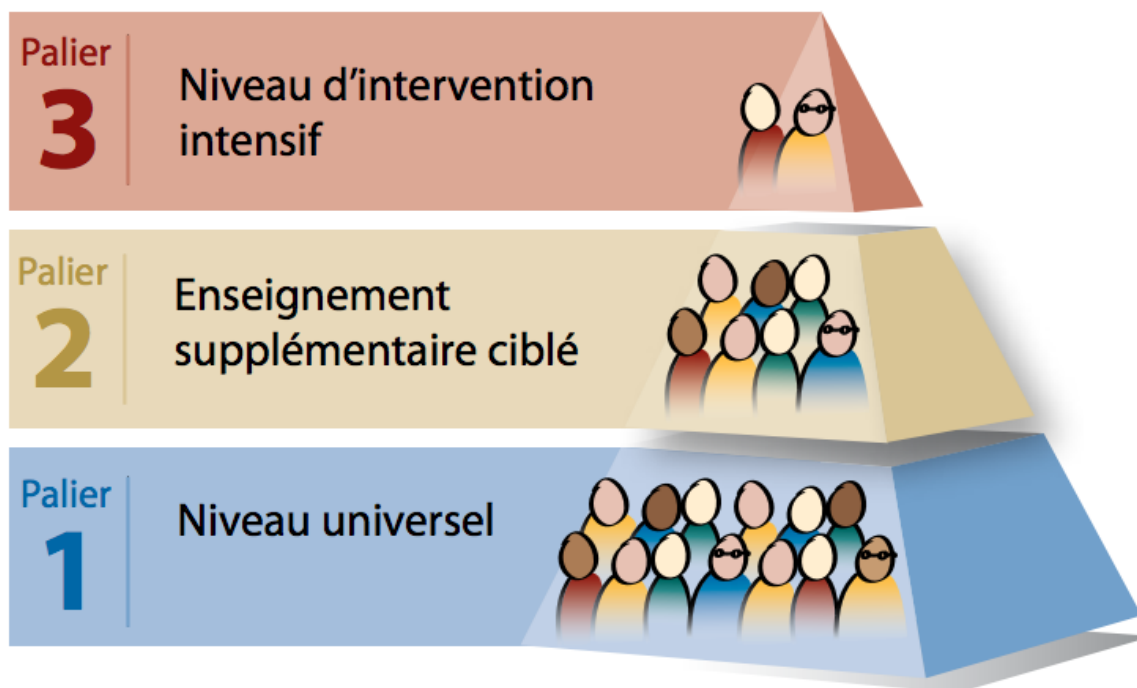
Si elle a été reformalisée en 2013, l'approche inclusive du Nouveau-Brunswick existe depuis plus de 30 ans. *« Au démarrage, nous avons connu nous aussi des résistances du corps professoral, explique Nathalie Léger, mais le recul que l'on a aujourd'hui nous permet d'avoir des enseignants, des employeurs qui ont été eux-mêmes élèves dans un système inclusif. Il n'y a pas de peur de la différence liée au handicap. De plus, on s'est bien rendu compte que les outils développés pour les élèves handicapés peuvent être utiles à tous les élèves »*.

Des rééducateurs intégrés au système éducatif

Comme le nom du ministère l'indique, c'est une seule et même politique qui régit, et ce depuis neuf ans, les secteurs de l'enseignement et de la petite enfance. Par exemple, le Partenariat d'apprentissage en autisme forme tous les types de personnels appelés à interagir avec les enfants. *« Ça crée des transitions plus harmonieuses et permet aux mêmes spécialistes d'accompagner les enfants dans toutes les étapes, commente Nathalie Léger. Chez nous, il n'y a pas de classes spécialisées, pas de classes d'adaptation scolaire. Au départ, les rééducateurs dépendaient du ministère de la Santé et les relations n'étaient pas toujours simples. Depuis quelques années, notre ministère dispose d'orthophonistes et d'ergothérapeutes propres. Tout n'est pas rose pour autant, on a toujours des manques de ressources, des manques d'espaces dans les écoles mais on se débrouille. Il arrive que les enfants handicapés quittent la classe pour des rééducations, des soins, ou des temps éducatifs personnalisés mais ils passent la majorité du temps en classe ordinaire avec l'enseignant. »*

Un système qui profite à tous les élèves

« L'inclusion nous a appris à être de meilleurs pédagogues, à donner plusieurs moyens à un enfant pour accéder à un contenu », poursuit-elle. Grâce à la conception universelle de l'apprentissage, une partie des élèves en situation de handicap arrive à suivre une scolarité normale. Pour aider les enfants qui ont plus de besoins, des équipes stratégiques existent dans chaque école. Elles se réunissent toutes les semaines autour du directeur de l'école, de l'enseignant-ressource, et du psychologue scolaire, auxquels s'ajoutent d'autres professionnels éducatifs ou sanitaires en fonction des besoins. Pour les cas les plus complexes, les écoles peuvent faire appel à des équipes spécialisées (une par district scolaire). Quant à l'enseignant-ressource, il peut intervenir en co-enseignement ou approfondir certains apprentissages de façon individuelle. Les écoles disposent également d'assistants en éducation dont certains dédiés à l'accompagnement des élèves handicapés.



[Le niveau 2 correspond à l'intervention des équipes stratégiques et le niveau 3 à celle des équipes spécialisées.](#)

En dehors de l'école, le programme de soutien aux familles pour les enfants ayant un handicap (présentation en téléchargement ci-dessous) peut aussi accompagner tous les enfants qui ont des « *limites à accomplir des activités quotidiennes* » sur recommandation d'un professionnel de santé ou d'un travailleur social. Un plan de soutien, qui peut comprendre une contribution financière en fonction des moyens du demandeur, est alors élaboré avec la famille. Il peut comprendre l'accompagnement d'un travailleur social, une aide au répit, des « *programmes récréatifs fondés sur une thérapie* », une aide à la parentalité, un accès aux soins facilité ou bien encore des aides techniques.

Un modèle ?

Le Nouveau-Brunswick serait-il un eldorado en matière d'inclusion ? « *On a commis beaucoup d'erreurs au départ, reconnaît Nathalie Léger, notamment au niveau de la formation où chacun se formait dans son coin, maintenant il y a plus de cohérence et on bâtit des formations au niveau provincial en travaillant avec les chercheurs sur les dernières données internationales probantes.* » Au niveau de l'organisation, la méthode semble avoir fait ses preuves et est saluée internationalement. Reste la question des moyens. La presse canadienne se fait l'écho régulièrement de plaintes d'enseignants débordés et de parents qui recourent à des rééducateurs privés faute d'avoir trouvé toutes les ressources suffisantes à l'école.

Une mallette pédagogique aide à la scolarisation des enfants autistes en pays de la Loire

Un groupe d'acteurs régionaux, coordonnés par le centre de ressources autisme (CRA) Pays de la Loire, vient de livrer une « *boîte à outils* » destinée aux professionnels de l'éducation pour découvrir l'autisme, à travers des références théoriques et pratiques sur le thème de la scolarisation. La mallette

pédagogique est disponible en prêt à Angers (Maine-et-Loire) et Nantes (Loire-Atlantique) tandis les références sont toutes reprises dans un document en ligne.

Par ailleurs, le groupe national des CRA propose sur son site Internet un dossier de la rentrée avec tous les textes officiels sur la scolarisation des élèves autistes et les ressources proposées par les différents CRA, ainsi que d'autres ressources en ligne nationales et québécoises.

Dans la Marne, les deux territoires 100% inclusifs s'engagent sur un programme ambitieux

Doté du label territoire 100% inclusif, le département de la Marne va expérimenter un programme ambitieux pour développer l'inclusion sur tous les fronts dans un territoire urbain et un territoire rural. Sa feuille de route en détaille les actions.

Le département de la Marne a obtenu en juillet 2019 le label territoire 100% inclusif rejoignant ainsi le groupe des treize territoires (départements ou métropoles) pilotes dans la démarche. Cette démarche vise à améliorer la participation et la coordination de tous les acteurs — y compris ceux du droit commun —, engagés dans le parcours de vie d'une personne handicapée pour lutter contre les ruptures de parcours.

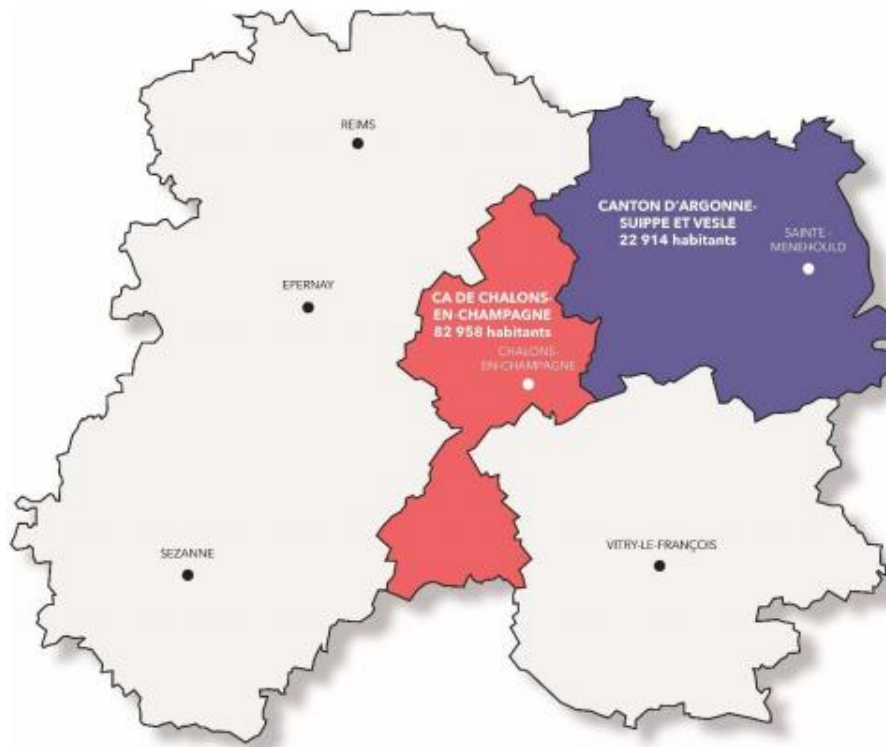
La feuille de route pour deux territoires 100% inclusifs dans le département de la Marne a été mise en ligne courant septembre. Elle précise la démarche qui s'organise autour de deux expérimentations sur deux territoires aux caractéristiques différentes afin de pouvoir ensuite modéliser les conditions d'une couverture départementale :

- Un territoire urbain avec la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne (83 000 habitants) qui construit par ailleurs un contrat local de santé (CLS), au sein duquel sera intégré et décliné l'objectif 100% inclusif ;
- Un territoire rural avec le canton d'Argonne, Suipe et Vesle (23 000 habitants).

Le document rappelle que, dans la Marne, le département et les représentants du ministère de la Santé travaillent de longue date selon une méthode participative qui associe les partenaires sociaux et médico-sociaux. Les réunions de lancement puis de conception de la feuille de route pour des territoires 100% inclusifs ont rassemblé 79 représentants d'acteurs différents sur les deux territoires : collectivités publiques, services et agences de l'État, services publics, opérateurs médico-sociaux, associations représentatives des personnes en situation de handicap, bailleurs sociaux, établissements de santé et entreprises.

9 domaines d'intervention ciblés

Avant le lancement de la démarche, les actions d'ores et déjà considérées comme inclusives ont été identifiées sur les territoires puis les acteurs ont défini les actions prioritaires à mettre en œuvre pour accélérer le processus définissant neuf domaines — la petite enfance, l'école, la vie professionnelle, la citoyenneté, l'accessibilité de la vie de la cité, la mobilité, l'habitat, l'adaptation d'offres d'accueils spécifiques et l'accès aux soins et aux actions de prévention — et des pilotes pour chaque action.



Contexte démographique d'Argonne Suipe et Vesle

- 406 bénéficiaires de l'AAH (223 avec taux d'incapacité > à 80%)
- 42 adultes bénéficiaires de la PCH à domicile
- 19 adultes bénéficiaires de l'ACTP à domicile
- 98 enfants bénéficiaires de l'AEEH
- 6 enfants bénéficiaires de la PCH à domicile (dont 2 avec SAAD)
- 17 enfants scolarisés avec transports adaptés



Contexte démographique CA Châlons en Champagne

- 1 754 bénéficiaires de l'AAH (961 avec taux d'incapacité > à 80%)
- 166 adultes bénéficiaires de la PCH à domicile
- 61 adultes bénéficiaires de l'ACTP à domicile
- 421 enfants bénéficiaires de l'AEEH
- 32 enfants bénéficiaires de la PCH à domicile (dont 16 avec SAAD)
- 61 enfants scolarisés avec transports adaptés
- 96 jeunes handicapés suivis par la Mission Locale de Châlons
- 202 accompagnements par CAP Emploi



[Une cartographie précise accompagne la démarche.](#)

Concernant la petite enfance, le centre d'action médico-sociale précoce (Camsp) de l'Association d'aide aux infirmes moteurs cérébraux (IMC) du Nord et de l'Est se chargera de la formation des professionnels de santé à l'annonce du handicap et des professionnels de la petite enfance au repérage. Les services de la protection maternelle et infantile (PMI) aideront quant à eux les établissements d'accueil du jeune enfant à prendre en compte les « *enfants à besoins spécifiques* ». L'accompagnement à la parentalité sera également encouragé.

Accompagner la transformation de l'offre

Côté enseignement, le territoire 100% inclusif s'engage sur :

- La reconstruction de l'institut médico-éducatif (IME) de Sainte-Ménéhould de l'Élan argonnais avec un projet architectural inclusif ainsi que l'ouverture d'une nouvelle unité d'enseignement externalisée (UEE) au collège Jean-Baptiste Drouet ;
- L'ouverture d'une unité d'enseignement maternelle autisme (UEMA) dans l'agglomération de Châlons-en-Champagne ;
- L'installation de cinq places de service d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad) précoce à Châlons-en-Champagne dès septembre 2019 porté par l'Association châlonnaise de parents et amis de personnes déficientes intellectuelles (ACPEI) ;
- Et la création par l'Élan argonnais d'une section d'insertion préprofessionnelle dans l'entreprise adaptée (EA) Argonne production.

Pour réussir l'inclusion professionnelle, les territoires 100% inclusifs développeront une plateforme pour les jeunes de 15 à 25 ans en rupture scolaire et professionnelle, valoriseront le Duo Day, boosteront l'emploi accompagné, travailleront avec le dispositif rénové de sécurisation des parcours en alternance et s'appuieront sur la ressource handicap formation, développée par l'Association pour la gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph).

Des passerelles dans l'emploi et le logement

Un partenariat sera également mis en place entre l'établissement public de santé mentale (EPSM) de la Marne et l'Élan argonnais pour installer un établissement et service d'aide par le travail (Esat) restauration à la place du self du personnel. Un Esat passerelle devrait également voir le jour. Il s'agit d'un dispositif d'orientation temporaire en Esat permettant à des personnes qui pourraient travailler en milieu ouvert de pouvoir se réassurer en milieu protégé pendant deux ans et ainsi travailler sur une intégration durable en milieu ouvert. De même, des dérogations seront étudiées pour permettre à des travailleurs d'Esat de combiner un temps partiel et un accueil de jour en foyer de vie.

Par ailleurs le département s'engage à développer les informations en facile à lire et à comprendre (Falc), à créer des manifestations et rencontres sportives inclusives et encourager le développement d'activités de sport adapté. Quant à l'ACPEI, elle va construire un gymnase accessible qui sera largement ouvert sur la cité. Avec la maison départementale des personnes handicapées (MDPH), l'ACPEI s'engagera dans le développement de la pair-aidance.

De multiples actions d'habitat inclusif seront encouragés : appartements domitisés à proximité de foyers de vie, résidence services à destination des personnes handicapées vieillissantes, accueil en résidence autonomie des personnes en situation de handicap dans le cadre d'un projet spécifique, création d'une offre de maison d'accueil spécialisée hors les murs et d'un appartement de répit aidants-aidés à Châlons-en-Champagne. L'accent sera également mis sur un meilleur accès aux soins et à la prévention avec un accueil dédié à l'hôpital, la formation des personnels de soins, le développement de la télémédecine.

AGENDA

- 16 novembre** Atelier Tchika Boom Splash animé par Armelle Vautrot et Pascal Viossat, de 10h-12h. Rencontre avec des adolescents entre 11 et 17 ans sans déficience intellectuelle et neurotypiques (famille, fratries, amis). Inscriptions auprès de Pascal Viossat : 06 75 13 24 33 ou viossat.pascal@gmail.com.
Éduc'Ardèche à Lablachère : de 9h à 10h, point info gratuit et ouvert à tous et à toutes, bibliothèque et matériathèque ; de 10h à 12h, atelier des parents (4 euros par personne) : 07 81 57 76 76 ou educardeche@yahoo.fr
- 23 novembre** Café-rencontre Asperger ados à la Maison pour Tous du Petit-Charran (30, rue Henri Dunant à Valence), 10h-12h et 14h-16h. Sur inscription : valerieperiot@yahoo.fr
Café-rencontre adultes Asperger à la Maison pour Tous du Petit-Charran, de 15h-17h. Un premier contact par mail est souhaité : cafe.rencontreasperger.valence@gmail.com
Café des proches à la Maison pour Tous du Petit-Charran, de 14h-17h.
- 7 décembre** Conférence gratuite « Autisme et scolarité » de 9h à 12h30 à Seyssins (Ferme Heurard, 89 avenue de Grenoble), par Nelly Coroir, psychologue spécialisée. Cette conférence est organisée par Envol Isère Autisme, avec le soutien de la mairie de Seyssins. Réservation nécessaire par e-mail : envol.conf.form@orange.fr.
- 14 décembre** Éduc'Ardèche à Aubenas : de 9h à 10h, point info gratuit et ouvert à tous et à toutes, bibliothèque et matériathèque ; de 10h à 12h, atelier des parents (4 euros par personne) : 07 81 57 76 76 ou educardeche@yahoo.fr

CONTACT

Vous avez trouvé *Pada Blabla* sur notre site ou par connaissance interposée, et vous souhaiteriez le recevoir par e-mail dès sa parution ? Envoyez un mail à secretaire.planeteautisme@gmail.com. Inversement, vous pourrez choisir de vous désinscrire en suivant la même procédure.

Une info à publier ? Écrivez-nous ! guillaume.desauza@yahoo.fr.

Retrouvez-nous également sur planeteautisme-dromeardeche.fr et sur notre page Facebook !